

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
LORS DU MEETING DU M.R.N.D. A KIGALI  
(STADE AMAHORO) EN DATE DU 29 JANVIER 1993.

Traduction.

L'anniversaire de la démocratie que nous commémorons aujourd'hui repose sur la tolérance. La démocratie, c'est le respect mutuel. La Démocratie, c'est se mettre à l'écoute de la population et de respecter leur volonté, leurs desiderata.

Les héros de la démocratie, ~~auxquels nous~~ rendons hommage aujourd'hui et qui se sont rendus à Gitarama le 28 janvier 1961, étaient des élus du peuple qui sont allés confirmer la volonté du peuple. C'est ça la démocratie. Vous ne pouvez pas vous faire le champion de la démocratie tout en faisant fi de la volonté du peuple.

Vous ne pouvez pas parler de la démocratie et prétendre agir au nom de la population tout en leur refusant la parole. Le peuple rwandais est là, qu'on lui demande ce qu'il désire, c'est ce que nous allons faire. C'est cela la démocratie que nous ~~commémorons~~ aujourd'hui, une démocratie qui se préoccupe de savoir ce que la population souhaite, une démocratie basée sur la tolérance et le respect mutuel.

L'autre point que je voudrais souligner concerne les manifestations des partis politiques, les manifestations politiques. La liberté de manifester ses opinions est garantie. Et ce n'est pas en politique uniquement. Dans la coutume universelle, dans la coutume rwandaise, quand les gens sont contents, ils se rencontrent et manifestent leur joie. Les mécontents font autant. C'est la coutume. Les manifestations sont donc admises et les lois rwandaises les garantissent, les permettent.

Ce qui n'est pas admis, c'est quoi ? Ce qui n'est pas admis ce sont les manifestations non autorisées. Il revient aux services d'ordre uniquement, et quand ils le jugent nécessaire, d'empêcher les manifestations.

peuvent le faire soit parce que ces manifestations n'étaient pas autorisées, soit parce que les manifestants s'en prennent aux individus, détruisent ou pillent les biens d'autrui. Ce genre de manifestations n'est pas admis et est à condamner. Mais il revient aux services d'ordre d'agir, ce n'est pas la population qui doit s'affronter aux manifestations sous le prétexte d'arrêter les manifestations qui par ailleurs ont été autorisées.

Qu'est ce qui n'est pas admis encore ? Ce qui n'est pas admis, c'est de prendre ces manifestations comme prétexte pour piller les biens d'autrui. Ce qui n'est admis, c'est de prendre ces manifestations comme prétexte pour tuer les gens. J'insiste pour dire que ces exactions ne sont pas admises.

J'en profite pour condamner publiquement tous ceux qui se cachent derrière ces manifestations pour piller, tous ceux qui se cachent derrière les manifestations des partis politiques pour tuer. Je condamne tous ces méfaits publiquement. Je souhaite fermement que la justice, le Ministère de l'intérieur et tous ceux qui sont chargés de la sécurité fassent des enquêtes approfondies sur toutes ces exactions pour découvrir les coupables qui troublent la paix et la sécurité des autres.

Nous devons tous lutter pour sauvegarder la paix dans nos communes. Nous devons tous lutter pour maintenir l'unité de tous les rwandais. Nous devons tous lutter pour renforcer la sécurité de la population. Cette population, où qu'elle se trouve, sur les collines, constitue le fondement de notre pays le Rwanda.

C'est le fondement des partis politiques, c'est le fondement de la politique même. Cette population doit avoir suffisamment de sécurité, doit avoir la paix. Qu'il soit pauvre ou riche, chaque individu doit vivre en paix.

Je réitère ma demande aux autorités à tous les niveaux d'engager les procédures nécessaires pour poursuivre en justice les auteurs de troubles.

Qu'il s'agisse des exactions récentes, qu'il s'agisse des exactions antérieures. On m'a toujours dit que les enquêtes se font. Que les résultats de ces enquêtes soient transmis aux tribunaux pour que tous ceux qui se cachent derrière les manifestations pour piller et tuer soient punis conformément à la loi.

C'est pourquoi je demande à tous les rwandais, où qu'ils se trouvent, quelle que soit leur formation politique; d'œuvrer pour la paix et la sécurité. Que tous les rwandais œuvrent pour le respect des droits de l'homme et de la personne. Que tous les rwandais œuvrent pour la sécurité dans leurs secteurs, dans leurs communes. Je les supplie en leur demandant aussi de penser au mot d'ordre de cette année 1993 à savoir la réconciliation nationale du peuple rwandais avec lui même et son histoire.

Nous devons mettre en avant cette volonté et le faire dans tout le pays. Comme je l'ai demandé, nous y arriverons en œuvrant pour la paix sur nos collines; nous y arriverons par le dialogue et la rencontre avec les autres.

Œuvrer pour la réconciliation nationale, c'est œuvrer pour la paix et la sécurité. Œuvrer pour la réconciliation nationale, c'est faire en sorte que les négociations d'Arusha se fassent en tenant compte des souhaits de la population, du consensus national. Par ailleurs, la réconciliation ne se fait pas uniquement avec les amis, elle se fait surtout avec l'ennemi, avec celui avec lequel il n'y a aucun partage. Sinon cette réconciliation ne tiendra pas. On ne se réconcilie pas avec un ami, on se réconcilie avec un ennemi. On se réconcilie avec un voisin dont on n'est plus en bons termes. C'est ce que j'entends par la réconciliation. Se réconcilier, c'est certes améliorer toujours les relations avec des amis, mais c'est surtout approcher l'ennemi et essayer de s'entendre.

Je réitère ma demande pour que chacun d'entre nous, où qu'il se trouve et dans toutes circonstances, témoigne sa volonté d'œuvrer pour la paix, d'œuvrer pour l'unité des rwandais.

Je vous remercie.